



Nouméa le 05 décembre 2022

Mesdames les Présidentes du MEDEF et de la CPME et monsieur le président de l'U2P,

OBJET : Préavis de grève pour revalorisation salariale du secteur privé

Monsieur le Président du gouvernement, mesdames et monsieur

L'inflation galopante que connaît la Nouvelle-Calédonie est de l'ordre de 5,1 % sur l'année et de 10% sur la seule alimentation. Elle impacte considérablement le pouvoir d'achat des calédoniens sachant qu'il n'y a eu aucune revalorisation salariale hormis pour ceux au SMG, ni de compensation pour les retraités CAFAT.

Cette baisse inexorable du pouvoir d'achat plonge un peu plus chaque jour des familles du pays dans la précarité.

Aucune mesure compensatoire n'est intervenue tant pour les salariés que pour les retraités pour pallier ce phénomène.

Bien au contraire, tous ont subi et subissent encore ces diverses augmentations.

Pire encore, le Medef, l'U2P et la CPME demandent le report des négociations de branches sous prétexte de l'organisation de la conférence sur les salaires, retardant ainsi volontairement les possibilités de négociations.

Il est indéniable que lors des premières négociations de certains accords collectifs, le patronat a délibérément provoqué les syndicats de salariés en ne proposant que des corrections de salaire insignifiantes et inacceptables.

Malgré notre volonté de dialogue largement exprimée au niveau des travaux de réforme fiscale, et des groupes de travail relatifs à l'inflation initiés par le gouvernement où dans les négociations annuelles de branches avec le collège patronal, force est de constater que rien n'a encore abouti afin de limiter l'impact de cette inflation.

Au regard de cette situation intenable qui ne peut plus perdurer **nous demandons aujourd'hui une revalorisation de tous les salaires de 6%, toutes branches confondues, dans le secteur privé au 1^{er} janvier 2023.**

Ce courrier vaut dépôt de préavis de grève générale sur l'ensemble du secteur privé de la NC dès réception de ce courrier.

Sans réponse de votre part nous envisageons un mouvement de grève qui pourrait débuter dès le Lundi 12 décembre 2022.

Nous vous prions d'accepter nos plus respectueuses salutations.

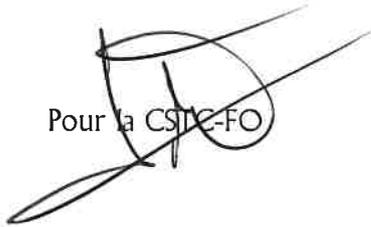
Pour l'USOENC



Pour l'USTKE



Pour la CSTC-FO



Pour la CSTNC

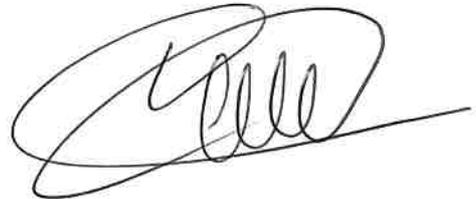


Pour la COGETRA



Pour la Fédération des fonctionnaires

S. Terrien



COPIE : DTE
- Thierry SANTA